

Lors des dernières élections, un certain nombre de collègues du Parti libéral et moi-même avons été accusés d'avoir agi comme des prophètes de malheur, surtout lorsque nous parlions de leurs pensions aux personnes âgées.

Si nous avons été des prophètes de malheur, nos prophéties ne se sont-elles pas réalisées? Je me suis entretenue avec des personnes âgées de Halifax qui s'inquiétaient au sujet de leurs pensions de vieillesse pendant la campagne électorale de 1988. Je n'ai pas demandé à toutes les personnes âgées à qui j'ai parlé dans les 22 foyers de la circonscription de Halifax ou dans les maisons et les immeubles d'habitation que j'ai visités quelles étaient leurs revenus de toutes sources, et je ne leur ai pas dit que, si elles étaient dans telle catégorie, elles pourraient perdre des prestations. Presque toutes ces personnes âgées ont contribué au régime de sécurité de la vieillesse. Considérant qu'elles ont investi leur argent pour elles-mêmes et pour leur pays, elles sont en colère et déçues de constater que le gouvernement change les règles au beau milieu de la partie et qu'elles vont perdre cet argent.

• (1830)

J'ai commencé mes remarques en parlant de justice. Presque tous les députés qui ont participé au débat de ce côté-ci de la Chambre l'ont signalé, mais je tiens à le répéter: où est la justice quand un couple dont les revenus de pension sont supérieurs à 50 000 \$—soit 26 000 \$ chacun—est exempté de cette mesure, alors que le couple touchant un seul revenu équivalent à cette somme est obligé de rembourser une partie de ses prestations? Où est la justice pour la famille qui ne reçoit qu'un salaire supérieur à 50 000 \$ et qui doit faire un remboursement, alors que n'est pas touchée la famille de deux salariés gagnant cette somme à eux deux.

Madame la Présidente, on en vient à un point où c'est plus une question de bon sens qu'une question de justice. Chaque député de l'autre côté de la Chambre en a des exemples dans sa circonscription. Chacun d'eux a des électeurs qui vont être bouleversés et mécontents à ce sujet. Ce n'est pas ce que j'appelle de la justice, ni même une bonne politique. J'imagine qu'à long terme, c'est un peu comme l'annonce publicitaire qui dit: «On ne peut pas tromper mère Nature.» Mère Nature sera un peu indisposée au moment des élections.

Initiatives ministérielles

Cependant, je crois qu'il y a tant de raisons d'être indisposé en ce moment qu'il se pourrait très bien que le gouvernement ait simplement conclu qu'il n'avait rien à perdre. J'ouvre une parenthèse pour souligner que j'ai été heureuse d'apprendre que dans ma province, la Nouvelle-Écosse—et je le dis pour que les députés d'en face se sentent un peu mieux—les conservateurs fédéraux, avec 14 p. 100 des intentions de vote, s'en tirent un peu mieux que les conservateurs provinciaux qui n'ont que 13 p. 100.

M. Duhamel: Où sont les libéraux, à 68 p. 100?

Mme Clancy: Je crois que c'était 68 p. 100, mais ce pourrait être 70 p. 100.

Nous parlons d'équité, nous parlons de famille. J'ai écouté les députés d'en face qui ont parfois l'air de s'inquiéter devant certains mouvements historiques contemporains, notamment lorsqu'ils ont trait à la condition féminine. Je ne peux que dire au gouvernement qui affirme avoir un penchant pour la famille que si c'est ainsi qu'il traite ses amis, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il en ait si peu.

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Madame la Présidente, je remercie la députée de Halifax pour son intervention. Elle a parlé de 1935, année où le gouvernement libéral a introduit les programmes universels. Sait-elle qu'en fait, c'est sous les pressions de A.A. Heaps, J.S. Woodsworth, Agnes MacPhail et d'autres du Ginger Group, du CCF, qui détenait alors la balance du pouvoir, que le gouvernement libéral a été contraint de présenter la mesure législative à cette fin?

Mme Clancy: Madame la Présidente, je remercie la députée de Mission—Coquitlam. Le libéralisme remonte à bien des générations dans ma famille et nous n'avons jamais répugné à utiliser les bonnes idées des autres. Nous n'avons jamais été opposés à ces idées si elles pouvaient profiter à tous les Canadiens. Nous n'y avons jamais été opposés parce que notre parti étant porté au pouvoir assez régulièrement, il est heureux que quel qu'un puisse les mettre en pratique.

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de ses commentaires pénétrants. Je tiens à formuler trois remarques.

Vous vous souvenez sans doute que le gouvernement avait voulu abolir l'indexation des pensions. Bien des gens déclarent que la récupération et la désindexation